

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU REGROUPEMENT DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES À LA MAÎTRISE EN URBANISME (RÉMU)

Avis de convocation

Par la présente, les membres du RÉMU sont conviés à l'assemblée générale annuelle de l'association. Celle-ci se tiendra :

Jeudi, le 20 septembre 2001
de 12h10 à 13h00
au local 3073

Les membres

Le RÉMU est l'association étudiante des étudiant(e)s à la **Maîtrise en urbanisme** et des étudiant(e)s au **DESS en gestion urbaine dans les pays en développement**. En sont membres, tous les étudiants qui sont inscrits à ces programmes et qui payent la cotisation semestrielle.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

Points statutaires

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. Présentation du RÉMU
4. Présentation du Président et de la Secrétaire-trésorière 2001-2002
5. Élection* du vice-président, du délégué à l'externe et du délégué académique 2001-2002
6. Présentation du budget et des activités 2001-2002 du RÉMU

Points d'information

7. La Conférence annuelle de l'ACÉAU
8. U21 : L'urbanisme et l'aménagement au XXI^e siècle
9. Réforme de la maîtrise
10. Évaluation de l'enseignement
11. Autres projets (Expo-facultaire 2002, site Internet...)

Divers

12. Varia

* Tout membre du RÉMU peut poser sa candidature en vue d'occuper un poste sur le comité exécutif. La période de mise en candidature s'ouvre lors de l'émission de l'avis de convocation et demeure ouverte jusqu'au moment de l'élection.